



Ecole du Mercredi 2021 – 2022

(à retourner à laurence.levernoy@lespetitsecoliers.fr)

Nom de l'enfant _____

Prénom de l'enfant _____

Adresse _____

Date de naissance _____

Lieu de scolarisation ou mode de garde de l'enfant en 2020-2021

Nom de l'école et commune _____

Mode de garde
actuel _____

Votre enfant fait-il la sieste ? **OUI** **NON**

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ?

- Oui
 Non

Si oui, pour quels troubles ? _____

	Père	Mère
Nom et prénom		
Situation Familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Mariés / Pacsés <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Veuf / Veuve	
Profession et Employeur		
Téléphone		
Mail		



J'inscris mon enfant :

- Toute la journée à l'école du mercredi (8h30-17h30)** comprenant le déjeuner (snack du matin et gouter de l'après-midi) et le temps de repos aux Petits Ecoliers.

- A l'Ecole du Mercredi Matin « Bien-Etre » (8h30 -12h)**
 - Mon enfant déjeunera à la cantine (de 12h00 à 13h30)
 - Mon enfant ne déjeunera pas à la cantine

Les frais de garde de l'école du mercredi sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 50%. Vous avez la possibilité de régler l'inscription annuelle en 3 fois – merci de fournir **les 3 chèques trimestriels** dès l'inscription.

Je procède au règlement (merci de cocher la case correspondante) :

- Ecole du Mercredi toute la journée : 2550€/an, soit 850€/trimestre + 20€ cotisation annuelle
- Ecole du Mercredi Matin « Bien-Etre » : 1050€/an, soit 350€/trimestre + 20€ cotisation annuelle
- Ecole du Mercredi Matin « Bien-Etre » + Cantine (390€/an) : 1440€/an, soit 480€/trimestre + 20€ cotisation

Nous notons que toute inscription est définitive et annuelle et ne pourra faire l'objet de remboursement. Nous sommes informés que l'école du mercredi sera ouverte du 8 septembre 2021 au 15 juin 2022 inclus.

Nous acceptons les conditions générales et nous autorisons Les Petits Ecoliers à photographier notre enfant - les photos seront partagées avec l'ensemble des familles de l'Ecole du Mercredi mais elles ne seront pas diffusées à l'extérieur de l'école.

Nous joignons 4 photos d'identité récentes de notre enfant.

Fait à _____ le _____

Signature des parents



AUTORISATIONS DE SORTIE

Nous soussignons _____, père et mère de l'enfant _____ autorisons les personnes suivantes à venir chercher notre enfant à la sortie de l'école du mercredi, à 12h, 13h30 ou 17h30 et déchargeons Les Petits Écoliers et son personnel de toute responsabilité à compter de l'heure de départ effectif de notre enfant de l'établissement.

NOM	Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone portable

Fait à _____, le _____

Signatures des parents



**AUTORISATION DE SORTIE EXTERIEURE
2021/2022**

Je soussigné(e) _____, père, mère, de
l'enfant _____ autorise mon enfant à participer aux sorties à
l'extérieur des Petits Ecoliers les mercredis .

Fait à _____, le ____/____/____

Signature des Parents